



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 29 JUIN 2021 À 18 H 30 PAR VISIOCONFÉRENCE VIA LA  
PLATEFORME MICROSOFT TEAMS

---

### PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général  
Monsieur Christian Heppell, président  
Monsieur Jean-Pierre Landry, vice-président  
Madame Sonia Olsen, administratrice  
Madame Ariane Lacelle, administratrice  
Madame Carole St-Amour, administratrice  
Madame Ellen Boucher, administratrice  
Madame Guylaine Marcil, administratrice  
Madame Johanne Baker, administratrice  
Madame Kim Lesage, administratrice  
Madame Lynn Kearney, administratrice  
Madame Sabrina Devlin, administratrice  
Madame Stéphanie Piché, administratrice  
Madame Sylvie Thibault, administratrice

### ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines  
Madame Susan O'Donnell, administratrice  
Madame Julie Carle, administratrice

### INVITÉ :

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

### 1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Monsieur Christian Heppell constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 31.

CSSHBO-062-2021

### 2. Adoption de l'ordre du jour

**CONSIDÉRANT** le contexte actuel de pandémie de COVID-19;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** la séance se tient sans la présence du public et que les citoyens ont la possibilité de s'inscrire à la rencontre via TEAMS afin de participer à la période de questions du public;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie non officielle du procès-verbal sera publicisée dès que possible permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération;

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**CONSIDÉRANT QUE** le point 10 du projet d'ordre du jour intitulé « adoption du budget des établissements 2021-2022 » sera modifié pour que soit lu « approbation du budget des établissements 2021-2022 »;

**CONSIDÉRANT QUE** le quorum est atteint;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Carole St-Amour que l'ordre du jour de la séance du 29 juin 2021 soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-063-2021

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2021

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Sylvie Thibault de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2021 tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. Affaires découlant du procès-verbal du 25 mai 2021

Le secrétaire général informe les membres que le suivi relatif aux noms des employés faisant partie de la structure administrative sera distribué très prochainement aux administrateurs.

### 5. Parole du public

Le Service du secrétariat général et des communications n'a reçu aucune demande de participation.

### 6. Rapport de la présidence

Monsieur Christian Heppell commence par faire un court bilan de la première année du conseil d'administration. Il parle notamment du grand changement à la gouvernance et affirme être toujours en apprentissage dans son rôle de président.

Il indique aux administrateurs avoir participé à l'assemblée générale annuelle de la FCSSQ le 10 juin dernier. À cette rencontre, les présidents des autres centres de services scolaires ont affirmé leur besoin d'avoir une table d'échanges et de discussions pour pouvoir mieux comprendre leur rôle. Monsieur Christian Heppell apprécie avoir le point de vue des présidents des autres centres de services scolaires.

Monsieur Christian Heppell termine en mentionnant qu'il souhaite que la prochaine rencontre du 31 août soit précédée d'un souper pour les membres. Durant ce moment, les administrateurs pourront échanger sur les travaux pour la prochaine année. Une invitation sera envoyée à cet effet dans les prochains jours par le secrétaire général.



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

### 7. Rapport de la direction générale

Monsieur Denis Rossignol fait un rapport aux administrateurs de ses activités depuis la dernière rencontre.

Il mentionne également que le Centre de services scolaire vient de lancer un processus de dotation pour le poste de Directeur des ressources humaines. Le poste sera ouvert jusqu'au 12 juillet et l'entrée en poste se fera vers la mi-août.

Monsieur Denis Rossignol affirme que la fin de l'année scolaire s'est bien déroulée. Toutefois, il informe les membres que nous avons dû fermer les pavillons Poupore et Saint-Pierre le vendredi 18 juin en raison d'un manque de personnel pour cette journée.

Finalement, il en profite pour féliciter tout le personnel du Centre de services scolaire qui profitera de vacances bien méritées à la suite de tous les efforts déployés durant cette année remplie de défi.

### 8. Formation des administrateurs

Le président du conseil d'administration, monsieur Christian Heppell échange avec les administrateurs sur la formation obligatoire préparée par le ministère de l'Éducation.

CSSHBO-064-2021

### 9. Adoption du budget du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais 2021-2022

Le président passe la parole à madame Lynn Kearney qui préside les travaux du comité de vérification du Centre de services scolaire. Les membres du comité de vérification ont eu une présentation exhaustive du cadre budgétaire. Madame Lynn Kearney présente aux administrateurs les grandes lignes du travail accompli face à ce rapport. Elle confirme que ce travail respecte le cadre réglementaire. Elle présente également la page sommaire qui explique bien les revenus et les dépenses du Centre de services scolaire.

Madame Sabrina Devlin également membres du comité de vérification explique la part du déficit du budget. Elle indique que le chiffre indiqué dans le déficit est une prévision idéale advenant que tous les services budgétés puissent être offerts.

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;

**CONSIDÉRANT QUE** ce budget prévoit un déficit d'exercice de 295 389 \$ et que ce montant est égal à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs au 30 juin 2020;



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 2 355 782 867 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022;

**CONSIDÉRANT QUE** le produit de la taxe scolaire au montant de 1 956 913 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 71 921 632 \$;
- Un nombre de 17 088 immeubles imposables de plus de 25 000 \$.

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de vérification;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Pierre Landry que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 56 088 638 \$ et des dépenses de 56 384 027 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-065-2021

**10. Approbation du budget des établissements du Centre de services scolaire des Hauts-bois-de-l'Outaouais 2021-2022**

**CONSIDÉRANT** les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit approuver les budgets des écoles et des centres (article 276);

**CONSIDÉRANT** les documents « Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2021-2022 des établissements » reçus par le Service des ressources financières;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de vérification;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Sabrina Devlin d'approuver les budgets des écoles et des centres sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-066-2021

**11. Plan triennal de répartition des immeubles 2021-2024**

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès des municipalités et du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame Lynn Kearney d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. Entente avec la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau**

Un huis clos est décrété par le président pour aborder ce point.

Après la fermeture du huis clos, le directeur général, monsieur Denis Rossignol, indique aux membres qu'une proposition leur sera déposée lors de la prochaine séance du conseil d'administration concernant la poursuite de l'entente avec la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau.

CSSHBO-067-2021

**13. Modification à l'organigramme général 2021-2022**

**CONSIDÉRANT** la résolution CSSHBO-048-2021 de la séance du 31 mars 2021 adoptant l'organigramme général du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** des modifications sont requises à l'organigramme pour que n'apparaisse pas sur celui-ci l'encadré relatif à l'équipe volante et la gestion des statistiques;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Ellen Boucher de modifier l'organigramme général du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2021-2022 selon les considérations présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-068-2021

**14. Approvisionnement en biomasse : Granules de bois pour la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki et l'École secondaire Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontrefact**

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 3 juin 2021 à 14 h;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire a reçu deux soumissions dont une seule conforme;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur des ressources matérielles et des technologies d'accepter la soumission conforme reçue ;

Entreprises	Coûts (avant taxes)
Les Produits Valfei inc.	264 31 \$ la tonne
2969-6366 Québec inc.	Non conforme



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame Lynn Kearney d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer le contrat avec le soumissionnaire pour et au nom du Centre de services scolaire, pour une durée de trois (3) ans avec une possibilité de deux prolongations d'une année chacune.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**16. Affaires diverses**

Les administrateurs n'ont ajouté aucun point à l'ordre du jour.

**17. Date, heure et lieu de la prochaine séance**

Monsieur Christian Heppell informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 31 août à 19 h à la suite du souper proposé lors du rapport de la présidence. Le lieu de la rencontre sera déterminé en fonction des mesures sanitaires en vigueur à cette date.

**18. Huis clos**

Le président décrète un huis clos en fin de rencontre.

**19. Clôture de la séance**

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Carole St-Amour de clore la présente séance à 20 h 05.

---

Christian Heppell  
Président

---

Louis-Philippe Larivière  
Secrétaire général

